

LES DATA CENTERS : UN ENJEU D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1,5 jour

910 € HT, Élu : tarif modulable
Déjeuner inclus

13 octobre 2026
Visite : 14 octobre 2026 matin

Essentiels au fonctionnement du numérique, les data centers sont devenus des infrastructures clés, portées par le cloud, la virtualisation et désormais l'intelligence artificielle. Longtemps invisibles, ils jouent un rôle central dans la transformation numérique des territoires où ils s'imposent comme un nouvel objet de politiques publiques, au croisement des enjeux numériques, énergétiques, urbains et environnementaux.

Cette formation, vous permettra de mieux comprendre les dynamiques géographiques d'implantation de ces infrastructures et les stratégies et leviers d'action des collectivités locales pour bénéficier de retombées positives sur leurs territoires. Elle vous permettra d'identifier des leviers d'action adaptés aux enjeux locaux et émergents des data centers.

Public concerné

- Collectivités locales,
- Administrations déconcentrées, établissements publics, chambres consulaires,
- Cabinets de conseil et entreprises privées de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement économique,
- Décideurs, développeurs économiques, aménageurs, élus.

Objectifs pédagogiques (compléter)

Comprendre les enjeux des data centers en matière d'aménagement et leurs impacts territoriaux.

Compétences visées

À l'issue de la formation, vous saurez :

- Analyser les logiques d'implantation des data centers et en évaluer les impacts territoriaux.
- Comprendre les interactions avec les réseaux et projets urbains.
- Mobiliser les leviers de l'action publique, savoir dialoguer avec les opérateurs pour définir des stratégies territoriales adaptées aux évolutions du numérique et aux besoins des territoires.

Outils pédagogiques

Exposés théoriques et méthodologiques, retours d'expériences et témoignages. Une visite de site sera proposée.

Coordination de la session : Gianluca MARZILLI, responsable de l'Observatoire régional des data centers et Félix SOLÉ, chargé d'études en immobilier d'entreprise/développement territorial, L'Institut Paris Region.

Niveau : Il n'y a aucun prérequis.

L'évaluation des compétences et des acquis se fait en trois temps : une quinzaine de jours avant, en fin de session et deux mois après la formation. Un questionnaire est remis à chaque stagiaire.

Informations pratiques

Le nombre de participants est limité à 15 pour permettre les échanges et l'appropriation des concepts et méthodes.

Le dossier documentaire est inclus dans le prix.

Lieu : L'Institut Paris Region – chez Eklore-Ed Campus - Salle Tokyo - Pleyad 6 – 3 Place de la Berline à Saint-Denis.

Inscription : Merci de renvoyer (avant le 6 octobre 2026) le bulletin complété et signé à l'adresse suivante :

formations@institutparisregion.fr. Vous recevrez une convocation confirmant votre inscription et une convention de formation.

Information inscription : Béatrice Mercier - Tél. : 01 77 49 79 14

Des formations sur mesure peuvent être élaborées avec vous ou adaptées à partir de formations existantes.

PROGRAMME DE LA FORMATION

JOURNÉE DU 13 OCTOBRE 2026

9 H 00 : OUVERTURE

SÉQUENCE 1 : COMPRENDRE LES DATA CENTERS ET LEURS LOGIQUES D'IMPLANTATION

DE QUOI PARLE-T-ON ?

TYPOLOGIES, FONCTIONNEMENT, ÉVOLUTIONS RÉCENTES (CLOUD, IA, CALCUL INTENSIF)

DYNAMIQUES GÉOGRAPHIQUES EN ÎLE-DE-FRANCE

- **Gianluca MARZILLI**, responsable de l'Observatoire régional des data centers, L'Institut Paris Region
- **Félix SOLÉ**, chargé d'études en immobilier d'entreprise/développement territorial, L'Institut Paris Region

DU GLOBAL AU LOCAL :

COMPRENDRE LA STRATÉGIE DES FILIÈRES D'INVESTISSEMENT ET LES RAISONS POUR LESQUELLES L'ÎLE-DE-FRANCE GAGNE EN ATTRACTIVITÉ

- **Félix SOLÉ.**

Temps d'échange

ATELIER CARTOGRAPHIQUE : FAIRE UN OBSERVATOIRE LOCAL DES DATA CENTERS.

CONTRAINTES, ATOUTS, OPPORTUNITÉS ET RISQUES.

- **Félix SOLÉ et Gianluca MARZILLI.**

Temps d'échange

12 H 30 : PAUSE DÉJEUNER

14 H 00

SÉQUENCE 2 : ENJEUX TERRITORIAUX ET ACTION PUBLIQUE LOCALE

ANALYSE DE PROJETS DE DATA CENTERS ET CAS D'USAGE

ATELIER PARTICIPATIF :

POURQUOI ET COMMENT ÉLABORER UNE GRILLE D'ANALYSE POUR LES PROJETS DE DATA CENTERS ?

COMMENT L'ADAPTER À VOTRE STRATÉGIE ?

MISE EN SITUATION SUR UN PROJET

- Jeu de rôle à partir d'un cas pratique.

Temps d'échange

17 H 30 : FIN DE LA 1^{ÈRE} JOURNÉE DE FORMATION

Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro : 11756220575.

Certification Qualiopi sous le n° 637276/r3 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Elle est « référençable » par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

L'Institut Paris Region a été agréé par le ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 15 juillet 2024 pour quatre ans.

VISITE DE TERRAIN : 14 OCTOBRE 2026 MATIN

9 H 00 : VOYAGE AU PAYS DES DATA CENTERS SUR LA PLAINE SAINT-DENIS

- Visite de différentes typologies de data centers (edge, interconnexion, colocation) et analyse d'insertion urbaine in situ.
- Temps d'échanges sur les contraintes, opportunités et relations avec les collectivités.

Rendez-vous à la station de métro « Aubervilliers Front Populaire » sur la ligne 12.



! Le déplacement s'effectuera à pied, temps de marche estimé à environ 1h00, entrecoupé d'une dizaine d'arrêts.

12 H 15 : SYNTHÈSE ET BILAN DE LA FORMATION

12H 30 : FIN DE LA FORMATION



BULLETIN D'INSCRIPTION

Un bulletin d'inscription par personne et par formation à renvoyer par mail à formations@institutparisregion.fr

Contact Béatrice Mercier, secrétariat formation formations@institutparisregion.fr Tél. : 01 77 49 79 14	Courrier L'Institut Paris Region – Formations Campus Pleyad – Pleyad 4 - 66-68, rue Pleyel 93200 Saint-Denis Internet www.institutparisregion.fr/formations
--	---

FORMATION

Intitulé : LES DATA CENTERS : UN ENJEU D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Date(s) :

Tarif : € HT € TTC (TVA 20%)

PARTICIPANT

Nom : Prénom :

Fonction :

E-mail : Tél. :

ENTREPRISE / ORGANISME

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Code NAF : Numéro SIRET :

Responsable du suivi de l'inscription

Nom : Prénom :

E-mail : Tél. :

Responsable de formation

Nom : Prénom :

E-mail : Tél. :

Adresse de facturation (si différente ou prise en charge par un organisme collecteur)

Raison sociale :

Dossier suivi par :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail : Tél. :

En signant ce bulletin,
j'accepte les conditions générales
de vente disponibles sur le site internet

Fait à _____

Le _____

Signature et cachet

Nombre de places limité

Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro : 11756220575.
Certification Qualiopi sous le n° 637276/r3 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Elle est « référençable » par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.
L'Institut Paris Region a été agréé par le ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 15 juillet 2024 pour quatre ans.



BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LES ÉLUS

Un bulletin d'inscription par personne et par formation à renvoyer par mail à formations@institutparisregion.fr

Contact Béatrice Mercier, secrétariat formation formations@institutparisregion.fr Tél. : 01 77 49 79 14	Courrier L'Institut Paris Region – Formations Campus Pleyad – Pleyad 4 - 66-68, rue Pleyel 93200 Saint-Denis Internet www.institutparisregion.fr/formations
--	---

Prise en charge par la collectivité ou par le DIF Élus via la plateforme « Mon compte élu ».

FORMATION		
Intitulé : LES DATA CENTERS : UN ENJEU D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE		
Date(s) :		
Tarif :	€ HT	€ TTC (TVA 20%)

TARIFS DE LA SESSION PAR JOUR ET PAR ÉLU	
Collectivités au-dessus de 50 000 habitants	280 € HT pour ½ j, 560 € HT pour 1j, 800 € HT pour 1,5j et 860 € HT pour 2j
Collectivités entre 10 000 et 50 000 habitants	245 € HT pour ½ j, 490 € HT pour 1j, 700 € HT pour 1,5j et 760 € HT pour 2j
Collectivités en-dessous de 10 000 habitants	140 € HT pour ½ j, 280 € HT pour 1j, 400 € HT pour 1,5j et 460 € HT pour 2j

PARTICIPANT ÉLU *	
Nom :	Prénom :
Fonction ou délégation :	
Élu(e) de la collectivité de	Date de début du mandat actuel
E-mail :	Tél. :

*Toutes les rubriques « Participant » doivent être complétées obligatoirement

COMPLÉTEZ CI-DESSOUS LA PARTIE A OU B SELON LE TYPE DE PRISE EN CHARGE

☐ A) PRISE EN CHARGE PAR LA COLLECTIVITÉ. À compléter par la collectivité	
Accord pour la participation de :	
Intitulé de la formation :	
À la journée de formation organisée le(s) à L'Institut Paris Region.	
Qui sera facturée (somme en toutes lettres) :	
Paiement à envoyer à : L'Institut Paris Region Campus Pleyad – Pleyad 4 - 66-68, rue Pleyel 93200 Saint-Denis	☐ chèque (à l'ordre de L'Institut Paris Region) ☐ mandat administratif (bon de commande à L'Institut Paris Region, numéro.....)

☐ B) PRISE EN CHARGE PAR LE DIF ÉLUS (Caisse de Dépôt et Consignations, inscription sur la plateforme « Mon compte élu » : https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/compte-elu
--

Tous les élus peuvent solliciter le financement d'une formation auprès du DIF-Élus via la plateforme « Mon compte élu ». Pour cela, vous devez vous inscrire à notre formation sur « Mon compte élu ».

Fait à _____
Le _____

Signature et cachet de la collectivité

Nombre de places limité

Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro : 11756220575.
Certification Qualiopi sous le n° 637276/r3 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Elle est « référençable » par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.
L'Institut Paris Region a été agréé par le ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 15 juillet 2024 pour quatre ans.